



Commune de Bossonnens

CONVOCA TION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le mercredi 9 décembre 2020 à 20h00 à la **salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31**.

- Ordre du jour :
1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 29 juin 2020
(ne sera pas lu)
 2. Présentation de la planification financière 2021-2025
 3. Présentation du budget de fonctionnement 2021
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
 4. Présentation du budget des investissements 2021
 - 4.1 Ordre public – Police du feu
 - Participation à l'achat d'un véhicule d'intervention
 - 4.2 Transports et communications – Routes communales et génie civil
 - Achat d'un véhicule de voirie
 - 4.3 Rapport de la Commission financière
 - 4.4 Approbations
 5. Révision des statuts de l'AVGG – Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective
 - Présentation
 - Approbation
 6. Révision des statuts de la VOG– Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye
 - Présentation
 - Approbation
 7. Divers

Le Conseil communal

Les budgets et les statuts susmentionnés peuvent être consultés auprès du secrétariat, durant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur le site internet www.bossonnens.ch, 10 jours avant l'assemblée.

Au vu de la situation particulière liée au Covid-19, le Conseil communal a décidé de renoncer au traditionnel verre de l'amitié servi habituellement à l'issue de l'assemblée.